

PLAN VISION POUR L'AVENIR

Choix des membres de la commission Audit de district



Dans le cadre de son évaluation financière annuelle, votre district dispose de deux options : former une commission d'audit de district ou effectuer une évaluation financière par une entité ou une personne indépendante. Si vous choisissez la première option, cette feuille de travail vous aidera à nommer au moins trois membres de la commission d'audit selon les critères définis dans le [protocole d'accord de district \(MOU\)](#), partie 4. Remplir pour chacun des trois candidats les parties 1 et 2, puis passer à la partie 3.

1. CRITÈRES DE BASE

La première étape consiste à identifier si chaque Rotarien répond aux deux critères suivants :

1. La personne est-elle en règle avec son club, la Fondation Rotary et le Rotary International ?

Oui Non

2. La personne a-t-elle une expérience professionnelle ou bénévole en comptabilité ou en audit ?

Oui Non

- Si vous avez répondu Non à l'une des questions, la personne choisie **ne peut être membre** de la commission d'audit de district. Vous devez choisir un autre Rotarien.
- Si vous avez répondu Oui aux deux questions, la personne choisie est éligible. Vous pouvez passer à l'étape 2.

2. CONFLIT D'INTÉRÊT

Cette étape sert à déterminer si les personnes choisies présentent un conflit d'intérêt.

La personne choisie tiendra-t-elle au cours de la phase pilote du plan Vision pour l'avenir (1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013) un des rôles suivants ?

- Membre d'une commission d'une action financée par une subvention de la Fondation Oui Non
- Membre de la commission Subventions de district Oui Non
- Responsable Fondation de district Oui Non
- Gouverneur élu Oui Non
- Gouverneur Oui Non
- Gouverneur sortant Oui Non
- Membre de la commission Allocation des fonds de district (si elle existe) Oui Non
- Récipiendaire d'une subvention de la Fondation Oui Non

- Si vous avez répondu Oui à l'une des questions, la personne choisie présente un conflit d'intérêt et **ne peut être membre** de la commission d'audit de district.
- Si vous avez répondu Non à toutes les questions, la personne choisie ne présente aucun conflit d'intérêt et est éligible. Vous pouvez passer à l'étape 3.

3. COMPOSITION DE LA COMMISSION AUDIT DE DISTRICT

Maintenant que vous avez sélectionné des candidats potentiels, vous devez vous assurer que les critères suivants sont remplis :

1. Au moins un Rotarien siégeant à la commission Audit sera-t-il un dirigeant de district en exercice (responsable de commission par exemple) au commencement de la phase pilote* ?
 Oui Non Si oui, expliquer : _____
** Ce Rotarien devra rester membre de la commission Audit pendant toute la durée du pilote, même s'il n'est plus dirigeant de district.*

2. Au moins un membre la commission Audit sera-t-il un ancien gouverneur ? Note : il ne doit pas s'agir du gouverneur sortant – voir étape 2)
 Oui Non Si oui, expliquer : _____

3. Au moins un membre la commission Audit possèdera-t-il une expérience de la comptabilité et/ou de l'audit ?
 Oui Non Si oui, expliquer : _____

4. Les trois membres de la commission Audit appartiennent-ils à des clubs différents ?
 Oui Non

5. Les trois membres seront-ils en mesure de tenir leur rôle pendant toute la durée du pilote (1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013) ?
 Oui Non

- Si vous avez répondu Oui à toutes les questions, votre commission Audit de district remplit tous les critères énoncés dans le MOU. Cette étape accomplie, vous devez :
 - Confirmer auprès de ces personnes qu'elles désirent bien exercer les fonctions de membres de la commission.
 - Recevoir, lors de la conférence de district ou par un vote par correspondance, l'approbation des clubs de votre district quant à la composition de la commission.
 - Communiquer l'identité des membres de la commission au cours du processus de certification en ligne via [Accès membres](#).
- Si vous avez répondu Non à l'une de ces questions, votre commission Audit de district ne remplit pas les critères du MOU et vous devrez choisir un ou plusieurs autres membres.

Nous vous adressons toutes nos félicitations pour avoir constitué votre commission Audit de district. Si vous avez la moindre question, contactez FVQualification@rotary.org.